

COMMUNE DE DOMPIERRE-SUR-MONT
Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

25-012

Séance du 31 mars 2025

Date de Convocation : 25.03.2025
Date d’Affichage : 25.03.2025

Nb de conseillers en exercice : 11
Présents : 10 Votants : 11
Contre : 0 Abstention : 0

Etaient présents : BAKKER Jilles, BECAUD Thierry, CHAUVIN Romain, FATON Richard, GAY Didier, GERVAIS Valérie, JANOD Nelly, MENOILLARD Marc, PIETRIGA Guy, PONCET Claude.

Excusés : VERNIER Fabienne (procuration donnée à Valérie GERVAIS).

OBJET : Approbation du budget primitif 2025 – Budget Communal

L’an deux mille-vingt-cinq, le 31 mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Guy PIETRIGA, Maire.

Le Conseil Municipal,

Conformément à l’instruction comptable M 57, propose d’équilibrer le budget primitif de la commune pour l’année 2025 comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	605 265.99 €	605 265.99 €
Section d’investissement	525 466.03 €	525 466.03 €
Total	1 130 732.02 €	1 130 732.02 €


Pour Extrait conforme,

Secrétaire de séance :

THIERRY BECAUD



Le Maire,



Guy PIETRIGA

